



DOSSIER DE PRESSE

Mesures de renaturation des zones alluviales d'importance nationale du Doubs



Photo de la zone alluviale de la Réchesse – Photo Stève Guerne

Statuts de protection du Doubs

Le tronçon jurassien du Doubs est protégé à plus d'un titre :

- Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (Objet n° 1006 Vallée du Doubs)
- Zones alluviales d'importance nationale inscrites à l'inventaire national.
 - Clairbief (n° 399)
 - Réchesse (n° 145)
 - Lomène (n° 144)
- Site Emeraude (n° 2 - St-Ursanne)
- Réserve naturelle cantonale (RSJU 451.311)

Un besoin d'actions pour le Doubs

Le Doubs est une rivière franco-suisse profondément creusée entre les hauts plateaux des Franches-Montagnes et de la Franche-Comté. Cette protection naturelle l'a préservé en partie des actions anthropiques. De nos jours, il abrite encore une faune et une flore remarquables et représente un joyau pour la biodiversité. Des espèces rares et/ou très menacées y vivent, tel que l'Apron du Rhône (*Zingel asper*), poisson emblématique de la boucle suisse du Doubs, ou la fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), plante rare dont la distribution se concentre le long de la rivière. La boucle jurassienne comprend les trois zones alluviales d'importance nationale susmentionnées.

Malgré son bon état écologique par rapport aux autres rivières suisses de taille comparable, les fonctionnalités écologiques du Doubs doivent être améliorées, même dans ses zones alluviales d'importance nationale. L'ordonnance sur les zones alluviales de 1992 charge les cantons de les protéger, de les conserver et de développer leur flore et leur faune typiques, de les conserver, voire de rétablir leur dynamique naturelle.

Aussi, l'Office de l'environnement du canton du Jura a élaboré des plans de gestion (voire chapitre page suivante) en faveur des ces zones alluviales d'importance nationale. Il s'agit de catalogues de mesures de protection ou de revitalisation visant à valoriser les zones alluviales et favoriser les espèces cibles.

Espèces halieutiques

Le Doubs abrite une faune aquatique riche et diversifiée.

- Plus de 20 espèces de poissons
- Une population d'ombres communs d'importance nationale
- Une diversité des taxons IBCH parmi les plus élevés de Suisse
- La présence d'espèces rares, comme le toxostome et l'apron du Doubs, malheureusement quasi disparu à ce jour.



Zones alluviales d'importance nationale

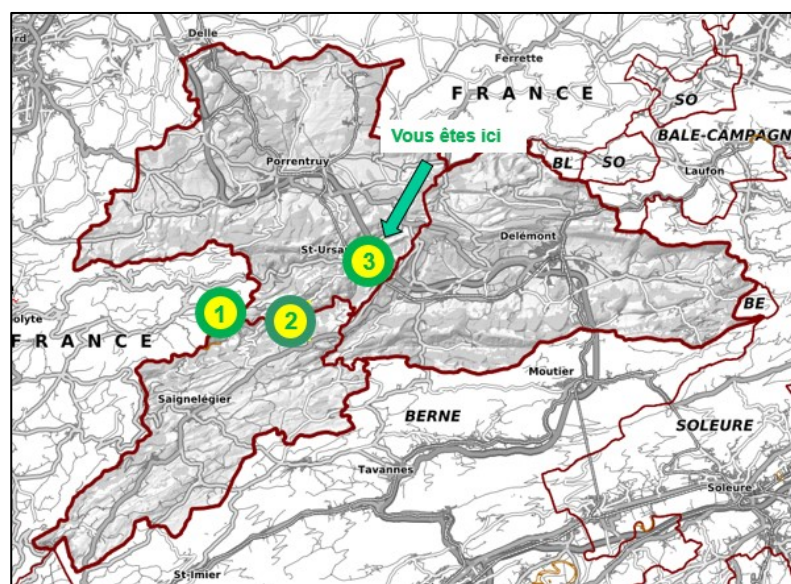
Mais qu'est-ce qu'une zone alluviale ?

Les zones alluviales, parfois appelées zones ripariennes, sont des milieux situés aux abords des cours d'eau et des plans d'eau. Elles sont périodiquement ou épisodiquement inondées, soit par la nappe phréatique ou soit par les hautes eaux, présentant ainsi des fluctuations influençant notamment les végétaux. C'est donc l'action de l'eau qui conduit à leur grande diversité de milieux naturels et à la richesse de leurs espèces.

Où se forment les zones alluviales ?

Les zones alluviales se forment sur les terrains rivulaires où la dynamique des cours d'eau et des plans d'eau est préservée d'éléments anthropiques et de l'action de l'homme. Sur la boucle jurassienne du Doubs, les trois zones alluviales d'importance nationale se situent sur trois communes différentes et revouvent une surface d'environ 60 ha.

N° objet	Nom	Communes	Surfaces	Altitude
399	Clairbief	Saignelégier et Soubey	12.81 ha	480 m.s.m
145	Réchesse	Soubey et Clos du Doubs	19.63 ha	460 m.s.m
144	Lomène	Clos du Doubs	27.15 ha	440 m.s.m
TOTAL			59.59 ha	



Extrait du Géoportail RCJU situant les trois zones alluviales en jaune (Géodonnées © 2016 SIT-Jura)

Plans de gestion – mesures prévues










L'Ordonnance fédérale sur la protection des zones alluviales (RS 451.31) charge les cantons de prendre, entre autres, les mesures de protection et d'entretien adéquates pour les conserver intactes. Pour respecter cette disposition, l'Office de l'environnement a établi des plans de gestion pour chacune des trois zones alluviales du Doubs. Ils prévoient 9 types différents de mesures visant l'amélioration des fonctions écologiques.



Extrait du plan de gestion de la zone alluviale de la Lomène (Source ENV-Jura)










Planification des coûts des mesures par zones alluviales

Les plans de gestion estiment le coût des mesures à 1'652'000.- francs, avec un accent particulier sur la zone alluviale de la Lomène qui est celle qui souffre de plus grand déficit dans ses fonctions écologiques.

Légende	Mesures prévues par les 3 plans gestion	Clairbief	Réchesse	Lomène	Montants totaux
	1 Restriction d'utilisation (camping)				0
	2 Démontage d'installation (camping + enrochement)	5 000			5 000
	3 Création bras mort			130 000	130 000
	4 Revitalisation ripisylve		8 000	24 000	32 000
	5 Création terrasse basse			135 000	135 000
	6 Renforcement ripisylve	86 000	75 000	130 000	291 000
	7 Renforcement ripisylve avec abaissement rive			575 000	575 000
	8 Revitalisation zone humide		100 000	39 000	139 000
	9 Création d'un bras mort et d'une zone humide	15 000		330 000	345 000
	Total	106 000	183 000	1 363 000	1 652 000

Avancement des mesures

Entre 2019 et 2021, une dizaine de mesures ont été réalisées pour un montant de plus de 831'000 francs. Selon notre planification, il reste huit mesures à mener jusqu'en 2024, pour une enveloppe d'environ 821'000 francs de travaux.

Légende	Mesures réalisées dans les trois zones alluviales	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total par mesure	Etat d'avancement
	1 Restriction d'utilisation (camping)		Lomène, dès la mise en vigueur du Plan spécial du camping. Montant travaux 0.-					0	Réalisés
	2 Démontage d'installation (camping + enrochement)			Clairbief, démontage câble 5'000.-	Clairbief démontage enroche. 35'000.-			40'000	Travaux en cours
	3		Lomène, Champs Fallat, bras mort et plan d'eau						Etudes ou mesures en cours
	Création bras mort		Etude 16'932.50	Travaux et suivi 515'067.-				532'000	
	4 Revitalisation ripisylve	Réchesse, reconversion pessière: 2'600.-	Réchesse, mis en tas branches: 665.-					3'265	Projetés
	5 Création terrasse basse	Réchesse, Ile de la Réchesse, mesure Fritillaire Acompte I: 12'872.- Acompte II: 5'000.- Finition travaux : octobre 8'933.-						26'805	
	6 Renforcement ripisylve	Clairbief: 45'419.- Lomène: 45'300.-			Réchesse, RG/RD CHF 75'000.-	Lomène, RD, Champs Fallat CHF 35'000.-	Lomène, RG, pont haubané CHF 35'000.-	235'719	
	7 Renforcement ripisylve avec abaissement rive					Lomène, rive gauche José Métille 275'000.-	Lomène, rive droite Edouard Kohler 275'000.-	550'000	
	8 Revitalisation zone humide				Zone humide Richard Girardin 20'000.-			20'000	
	9 Création d'un bras mort et d'une zone humide	Lomène, Sous la scie, terrasse alluviale Acomptes I: 138'161.-	Facture finale: 35'394.25		Clairbief création étang: 70'000.-			243'555	
	Total par année	244'352	57'992	529'000	200'000	310'000	310'000	1'651'344	

Mesures réalisées à fin 2021 :

- Clairbief : Déconstruction d'éléments anthropiques. Plusieurs renforcements de la ripisylve en rive gauche et droite sur une longueur de 1200 mètres.
- Réchesse : Reconversion d'une pessière en une forêt alluviale à bois dur sur une surface de 3000 m².
Maintien de milieux ouverts (mégaphorbiais) sur une surface de 4500 m².
Création de terrasses basses en faveur de la Fritillaire pintade sur une surface de 1000 m².
- Lomène : Divers renforcements de la ripisylve en rive gauche sur une longueur de 700 mètres.
Reconversion d'une peupleraie en une forêt alluviale à bois tendre sur une surface de 2000 m².
Aménagement d'une terrasse alluviale d'une surface de 700 m².
Aménagement de deux étangs d'une surface totale de 900 m² et d'un bras mort d'une surface de 2700 m².

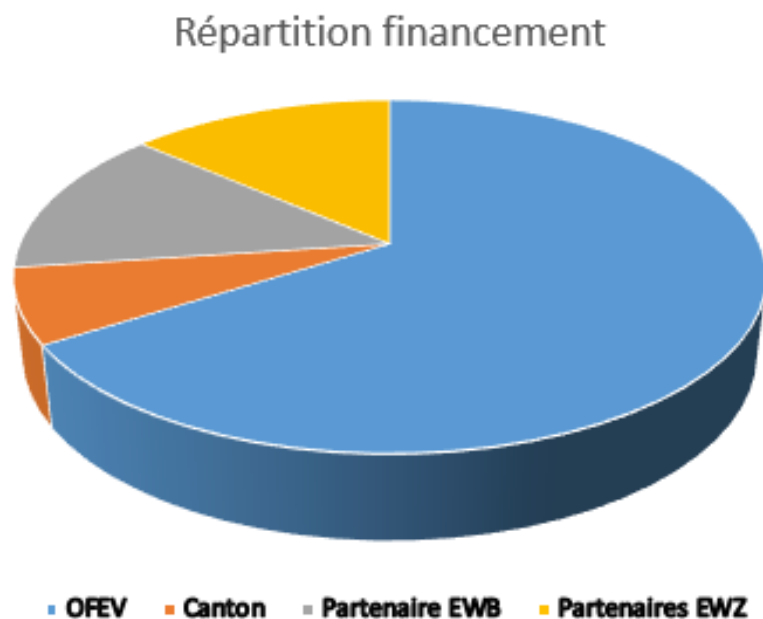
Mesures planifiées jusqu'en 2024 :

- Clairbief : Création d'un étang en rive gauche et déconstruction d'un enrochement en rive droite.
- Réchesse : Renforcement de la ripisylve sur les deux rives.
- Lomène : Amélioration d'une zone humide en rive gauche, en aval du pont de Tariche.
Deux mesures de renforcement du cordon rivulaire en bois tendre avec abaissement de la rive.


Financement des mesures

Selon les bases légales et la répartition des tâches en Suisse, les travaux de ce type sont du ressort du canton avec un soutien financier important de la Confédération. Vu les investissements relativement importants pour le canton du Jura, l'Office de l'environnement a recherché des fonds pour diminuer la part cantonale restante. Le label naturemade a répondu favorablement en proposant deux partenariats avec les sociétés Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz) et Energie Wasser Bern (ewb).

Au final, les mesures sont soutenues financièrement par la Confédération pour un montant de près d'un million de francs. Les entreprises ewb et ewz soutiennent le canton pour un montant de 224'160 francs chacune. La République et Canton du Jura prend en charge le solde restant, d'un montant de 120'000 francs.



Nos partenaires

 naturemade est le label de qualité suisse pour l'énergie issue à 100% de sources renouvelables, soit l'hydraulique, le solaire, la biomasse et l'éolien. Il certifie également l'approvisionnement en électricité, en chaleur et en biométhane. Ce label certifie deux niveaux de qualité - naturemade star et naturemade basic.

La certification des installations de production et des produits énergétiques avec ces deux niveaux garantit la qualité, veille aux améliorations écologiques et documente la plus-value renouvelable. Le label de qualité naturemade constitue la base pour la commercialisation de la plus-value renouvelable et écologique.





Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz) est une division du service du département des opérations industrielles de la ville de Zurich. Le directeur et les chefs des divisions forment le conseil d'administration. La division est composée de 1200 collaborateurs, dont une centaine dans les Grisons. Elle est l'une des dix premières entreprises de services énergétiques de Suisse et approvisionne en électricité la ville de Zurich et certaines parties du canton des Grisons.

L'entreprise ewz est la première approvisionneuse d'énergie écologique en Suisse et de loin la plus grande productrice d'hydroélectricité avec le label naturemade star. Pour chaque kilowattheure d'énergie écologique vendu, ewz alimente un centime dans son fonds naturemade star. Chaque année environ 4 millions de francs sont investis en faveur de mesures écologiques.



Energie Wasser Bern (ewb) est une entreprise qui assure l'approvisionnement en énergie et en eau ainsi que la collecte des déchets pour 70000 ménages, 8000 PME et 100 gros clients situés en ville de Berne et dans ses alentours. En outre, ewb, en coopération avec Swisscom, fournit à la ville de Berne un réseau complet de fibres optiques. Divers produits et services, notamment dans les domaines du conseil en énergie, du contracting, de la mobilité et des télécommunications, complètent le portefeuille de prestations pour nos clients.

L'entreprise ewb fournit également ses clients dans environ 30 autres communes de la région de Berne. En vertu de la loi actuelle sur l'approvisionnement en électricité, les gros clients qui consomment plus de 100 000 kilowattheures d'électricité par an sont libres de choisir leur fournisseur d'électricité depuis janvier 2009. L'entreprise ewb a relevé les défis de la première phase de la libéralisation du marché de l'électricité et a également réussi à convaincre de nouveaux clients en dehors de la zone d'approvisionnement des avantages de ses services. L'accent est mis sur la qualité des conseils et des services, ainsi que sur les offres à valeur ajoutée écologique.

Conclusions

Les autorités cantonales, en particulier l'Office de l'environnement du canton du Jura, tiennent à manifester leur profonde gratitude et remercient vivement les partenaires pour leur contribution généreuse et importante.

Le label naturemade pour sa précieuse collaboration, ewz et ewb pour leur généreuse contribution.

Le canton du Jura, depuis quelques années, a fait de la sauvegarde du Doubs une priorité. Son engagement en faveur de la qualité des eaux, du régime des eaux et de la morphologie du cours d'eau est important, et le présent dossier des zones alluviales le démontre une fois encore. L'appui de nos partenaires est, pour le canton, un encouragement à poursuivre dans ce sens. Il est également considéré comme une reconnaissance de la qualité de ses projets.

St-Ursanne, le 13 décembre 2021

Contact pour toute question :

- M. Stève Guerne, collaborateur scientifique en charge des projets sur les zones alluviales.